



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 28 juin 2019

Prix de vente maximum des hydrocarbures à La Réunion à compter du 1er juillet 2019

Les prix des produits pétroliers et gaziers à La Réunion sont fixés en application des dispositions du code de l'énergie. Le mécanisme de réglementation des prix des carburants qui en résultent permet de se conformer aux conditions réelles du marché et d'assurer la transparence sur la formation des prix hydrocarbures.

Un contexte international qui entraîne une baisse des prix

Sur les 15 premiers jours ouvrés du mois de juin, on constate une évolution des cotations moyennes des carburants orientée à la baisse par rapport au mois précédent : - 14,2 % pour le supercarburant, - 11,3 % pour le gazole.

En ce qui concerne le gaz, la cotation mensuelle du BUTANE diminue à 415 \$/TM contre 530 \$/TM le mois précédent.

Par ailleurs, une baisse du fret (pour les carburants) de 17,8 % a été observée sur la même période.

De plus, à la suite d'une hausse de l'euro par rapport au dollar, la moyenne des parités sur 15 jours ouvrés s'établit à 1,1265 \$ pour 1 € pour le gaz et à 1,1274 pour les carburants (le 5 juin était férié à SINGAPOUR). Le prix du gaz est impacté à hauteur de - 4 cts, celui des carburants ne l'est pas.

Les marges de gros, les marges de détail ainsi que les frais de passage qui sont fixés par arrêté préfectoral restent pour leurs parts inchangées.

Il en découle ainsi :

Pour le sans plomb

Le prix public est en baisse à 1,41 €/litre (-7 cts). Cette évolution s'explique essentiellement par la baisse de la cotation accentuée par l'augmentation de l'euro et la montée en puissance des CEE .

Pour le gazole

Le prix de vente diminue à 1,11 €/litre (- 6 cts). Cette évolution s'explique par la baisse de la cotation moyenne du gazole (- 11,28 %) contredite par la hausse du coût des CEE. Comme pour le SSP, le fret est en baisse et la parité s'apprécie

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 / 74 34 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974 -



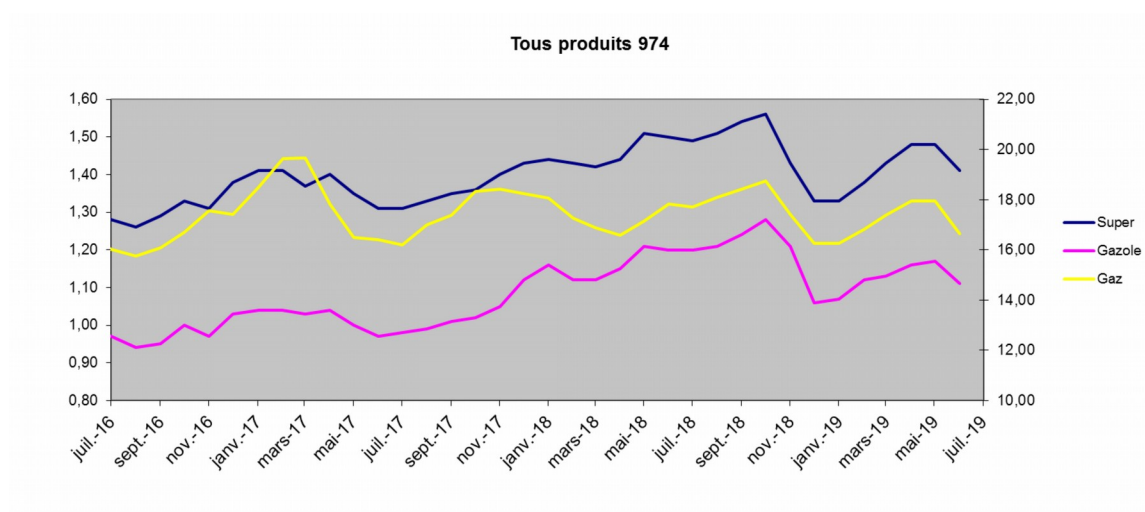
Pour le gaz

Le prix final de la bouteille est en baisse à 16,65 € (-1,30€). Cette évolution s'explique par les baisses des cotations mensuelles (-21,3% en cumulé) ainsi que par l'appréciation de l'euro (qui induit une hausse du prix). La cotation impacte le prix de la bouteille à la baisse à hauteur de - 126 cts environ. La parité accentue la baisse de la bouteille à hauteur de - 4 cts. Le contrat de fret est inchangé. On retient toujours le prix le plus bas communiqué par les opérateurs

En conséquence les prix des produits pétroliers et gaziers de La Réunion s'établissent de la façon suivante au 1^{er} juillet 2019 :

Libellé du produit	1 juin 19	1-juil-19	Evolution
Supercarburant (€/litre)	1,48	1,41	-4,73 %
Gazole (€/litre)	1,17	1,11	-5,13 %
GNR (€/litre)	0,79	0,73	-7,59 %
Pétrole lampant (€/litre)	0,78	0,72	-7,69 %
Supercarburant destiné aux professionnels de la mer (€/litre)	0,78	0,71	-8,97 %
Gazole destiné aux professionnels de la mer (€/litre)	0,79	0,73	-7,59 %
Gaz (€/bouteille de 12,5kg)	17,95	16,65	-7,24 %

Pour information, l'historique de ces produits sur les trois dernières années se décline comme suit :



Prix des carburants en ordonnée à gauche et prix du gaz à droite

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 / 74 34 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974 -

